



Madame Caroline Lequesne

titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université du Sud-Toulon-Var, d'une licence en philosophie de l'Université de Paris I et d'un Master à finalité recherche Droit, économie et gestion de l'Université du Sud-Toulon-Var (France),

défendra publiquement sa thèse en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences juridiques, en cotutelle avec l'Université du Sud-Toulon-Var

L'évolution du régime contractuel de défaut des États débiteurs européens

Le mercredi 2 décembre 2015 à 14 h 30
à la bibliothèque du CIERL

(ULB, Campus Solbosch,
Avenue F.D. Roosevelt 17, 1050 Bruxelles)

